

# Le Ouest

NOVEMBRE 2011-NO 9, la revue des Saint-Rochois (es)

---

---

Bureau municipal  
806, rang de la Rivière Sud  
Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450-588-6060  
Fax : 450-588-0975  
Site: [www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca)  
Courriel : [info@saint-roch-ouest.ca](mailto:info@saint-roch-ouest.ca)  
Horaire : mardi, mercredi & jeudi 8 h 30 à 16 h 30



Claude Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval  
Siège 2 : Mario Racette  
Siège 3 : Lucien Chayer  
Siège 4 : Pierre Mercier  
Siège 5 : Sylvain Lafortune  
Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar, directrice générale  
Robert Brunet, inspecteur municipal  
450-831-2114 poste 7560  
Richard Beudet, responsable de la voirie

**PROCHAINE RENCONTRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Mardi 6 décembre & le mardi  
20 décembre sur le budget  
à 20 h, au bureau municipal**



# Mot du Maire

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Ce mois-ci, conformément au Code municipal, je dépose le rapport sur la situation financière de la municipalité.

Prenez le temps de le lire. Si vous avez des questions, vous avez toujours l'opportunité de nous faire connaître votre point de vue lors des rencontres municipales qui se tiennent, en règle générale, le premier mardi de chaque mois à 20 h (vérifier le calendrier 2012 pour connaître les dates) au 806, rang de la Rivière Sud. Nous désirons connaître un peu mieux, vos préoccupations et vos opinions.

Dans les prochaines semaines, nous allons travailler sur le budget 2012. Nous l'adopterons lors de l'assemblée spéciale du budget qui aura lieu le mardi 20 décembre prochain, à 20 h au bureau municipal.

Comme maire, je vous représente sur le conseil de la MRC de Montcalm. Nos dossiers prioritaires sont :

- le plan de développement intégré de la MRC de Montcalm et du CLD
- la problématique de la relève au sein des cliniques médicales
- l'amélioration de la disponibilité du service internet

Pour tout problème urgent, (mais qui n'est pas un cas de 911) en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, (8 h 30 à 16 h 30 les mardis, mercredis et jeudis) vous pouvez contacter les conseillers aux numéros suivants :

|       |                   |              |
|-------|-------------------|--------------|
| #1    | Luc Duval         | 450-588-4784 |
| #2    | Mario Racette     | 450-588-6986 |
| #3    | Lucien Chayer     | 450-588-4531 |
| #4    | Pierre Mercier    | 450-588-4244 |
| #5    | Sylvain Lafortune | 450-588-3919 |
| #6    | Jean Bélanger     | 450-588-4673 |
| Maire | Claude Mercier    | 450-588-2181 |

Sur ce, j'espère que vous avez profité du changement d'heure pour vérifier vos détecteurs de fumée!

Claude Mercier,  
Maire



# Discours du Maire

Les vérificateurs ont déposé le rapport financier de l'exercice financier 2010 en date du 22 février 2011.

|   | Budget            | Réel              |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Revenus</b>  |                   |                   |
| Taxes   | 336 046           | 337 033           |
| Paiements tenant lieu de taxes                              | 1 000             | 993               |
| Transferts  | 46 040            | 55 103            |
| Services rendus   | 0                 | 107               |
| Imposition de droits  | 1 500             | 4 118             |
| Amendes et pénalités  | 2 000             | 6 131             |
| Intérêts  | 900               | 1 757             |
| Autres revenus  | 600               | 13221             |
|   | <u>388 086 \$</u> | <u>418 463 \$</u> |
| <b>Dépenses de fonctionnement</b>                           |                   |                   |
| Administration générale                                     | 118 931           | 103 515           |
| Sécurité publique   | 93 705            | 81 321            |
| Transport   | 76 949            | 103 651           |
| Hygiène du milieu   | 22 688            | 24 565            |
| Aménagement, urbanisme et développement                     | 9 792             | 11 952            |
| Loisirs et culture  | 25 521            | 32 277            |
| Frais de financement  | 500               | 490               |
|   | <u>348 086 \$</u> | <u>357 771 \$</u> |
| <u>Excédent (déficit) de l'exercice</u>                     | 40 000            | 60 692            |
| Affectations  |                   |                   |
| Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice          |                   | 362 859           |
| Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice |                   | 362 859           |
| Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice          | <u>- \$</u>       | <u>423 551 \$</u> |

# *Discours du Maire (suite)*

Pour l'exercice en cours, au 30 septembre 2011, les revenus ont été comptabilisés au montant 392 537 \$ soit 98 % du budget.

Les dépenses s'élèvent à 266 411 \$, soit 70 % du budget.

Chaque membre du conseil reçoit une rémunération et une allocation de dépenses de la municipalité, conformément au règlement numéro 99-2011. La rémunération annuelle de base pour le maire est de 3 431 \$ et pour un conseiller de 1 143 \$. En sus de cette rémunération de base, une allocation annuelle de dépenses est versée, soit un montant de 1 715.5 \$ pour le maire et de 571.50 \$ pour chacun des conseillers.

Également la Municipalité Régionale de Comté verse à titre de rémunération annuelle au maire, un montant de 10 508.69 \$ et une allocation de dépenses de 5 254.40 \$.

## **Contrats de 10 000 \$ et plus octroyés par la municipalité**

Depuis janvier 2010, une entente a été conclue avec la Ville de Saint-Lin-Laurentides en ce qui à trait au service de sécurité incendie, pour un montant de 20 000 \$ avec augmentation du coût de la vie au 1er janvier de chaque année.

Depuis le 15 mars 2011, une entente a été conclue avec la municipalité de Saint-Esprit pour le service de loisir, sport et culture, au montant de 25 000 \$ par année.

Le transport en commun étant de la compétence de la MRC de Montcalm, pour améliorer les services, le conseil a accepté d'adhérer au transport adapté. Pour le service du 911, nous sommes desservis par la Centrale des Urgences de Rousseau de Rawdon, depuis le 2 juillet 2009.

Le contrat de déneigement et épandage des abrasifs pour les saisons 2010/2011, 2011/2012 et 2012/2013 a été donné à Les Fermes A. Collin inc. Pour la saison 2011-2012, le montant du contrat est de 61 206.60 \$ plus taxes. Par ailleurs, le conseil municipal a demandé, à l'entrepreneur, d'être plus vigilant pour l'entretien des chemins pour la prochaine année.

Le député du Comté de Rousseau, Monsieur Nicolas Marceau, de par son budget discrétionnaire, a octroyé à la municipalité une somme de 3 000 \$ pour la réparation des ponceaux et le traçage de bandes de démarcation routière.

Le Conseil étudiera les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 au cours du mois de décembre. Je vous invite à participer à la séance pour l'adoption des prévisions budgétaires, laquelle se tiendra le mardi 20 décembre 2011 à 20 h à la salle des délibérations du Conseil, au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |       |
|--|-------|
| A.F.E.A.S. ....  | 16    |
| ABUS ET MAUVAIS TRAITEMENTS .....                              | 10-11 |
| ATELIER POUR LES AIDANTS - IMPÔT ET FISCALITÉ.....             | 14    |
| AVIS PUBLIC .....  | 8-9   |
| BIBLIOTHÈQUE .....   | 20    |
| CALENDRIERS COLLECTES, CLUB DE MARCHE, MAISON DES JEUNES ..... | 22    |
| CLUB LES COEURS JOYEUX .....                                   | 17    |
| DÉFILÉ DE NOËL.....  | 24    |
| DISCOURS DU MAIRE .....  | 3-4   |
| MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE ÉGLISE.....                         | 15    |
| MOT DU MAIRE .....   | 2     |
| PAGE DES CITOYENS ET CITOYENNES .....                          | 23    |
| RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS.....                                  | 6-7   |
| SÉCURITÉ DU QUÉBEC - VÉHICULES .....                           | 12-13 |
| SHÉSOSE .....  | 14    |
| TABLE DES MATIÈRES .....                                       | 5     |
| WISE.....  | 21    |

# RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1<sup>er</sup> novembre 2011*

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen nous demande si c'est possible d'avoir le bac brun aux deux semaines l'été et plus souvent en septembre et octobre.

Le Maire explique que nous allons vérifier avec EBI pour l'année 2013, car le calendrier 2012 est déjà approuvé.

## **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST POUR L'ANNÉE 2012**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest :

Que le calendrier ci-après sera adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront les mardis et qui débiteront à 20 h :

## **INFORMER LE CONSEIL DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ AU 31 OCTOBRE 2011**

La directrice générale informe le Conseil sur les comptes en souffrance.

## **OFFRE DE SERVICE POUR LE MANDAT DE VÉRIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater le bureau de comptable de Dominique Colin, DCA, COMPTABLE AGRÉÉ INC. pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011

# RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*(suite)*

## **DEMANDE HYDRO-QUÉBEC/ÉCLAIRAGE DE RUES**

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater la directrice générale, à formuler la dite demande au nom de la municipalité et à signer tous les documents nécessaires.

## **APPUI AUX EXPLOITATIONS PORCINES**

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, que le conseil demande au gouvernement du Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, les mesures nécessaires pour venir en appui aux exploitations porcines.

## **VERSEMENTS POUR LES COMPTES DE TAXES.**

La directrice générale informe le conseil que des citoyens aimeraient avoir leur compte de taxe en trois versements.

Le conseil n'a pas retenu la suggestion, pour l'année 2012 il y aura deux versements pour les comptes de taxes.

# AVIS PUBLIC

## PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 102 -2011

### ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest par la soussignée, Sherron Kollar, Directrice générale de Saint-Roch-Ouest,

- 1. QUE**, lors de la séance ordinaire du 1er novembre 2011, un avis de motion a été donné à l'égard du règlement numéro 102-2011, établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest. Le projet de règlement numéro 102-2011 a été déposé séance tenante.
- 2. QUE** l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal est imposée par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
- 3. QUE** le projet de règlement numéro 102-2011 peut être résumé ainsi qu'il suit :

Le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest poursuit les buts suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil municipal de la Municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- Prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et, avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs mises de l'avant par la municipalité, telles qu'énoncées à l'article 4 du projet de règlement, sont : l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres du conseil, les employés de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité, et l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.

Les règles de conduite instaurées audit projet de règlement ont pour objectifs, notamment, de prévenir :

- Toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;



## AVIS PUBLIC (suite)

- Toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;
- Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

4. **QU'il** est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement numéro 102-2011 lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 6 décembre 2011, à 20 h, à la salle du conseil.
5. **QUE** tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement en s'adressant à la soussignée, au bureau municipal, au 806, Rang de la Rivière Sud, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Roch-Ouest, ce 9e jour du mois de novembre de l'an deux mille onze.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 1er novembre 2011, le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2012 conformément à l'article 148 du Code municipal. Voici les dates, les séances se tiendront les mardis et débiteront à 20 h.

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| ▶ <b>10 janvier</b> | ▶ <b>3 juillet</b>   |
| ▶ <b>7 février</b>  | ▶ <b>7 août</b>      |
| ▶ <b>6 mars</b>     | ▶ <b>4 septembre</b> |
| ▶ <b>3 avril</b>    | ▶ <b>2 octobre</b>   |
| ▶ <b>1 mai</b>      | ▶ <b>6 novembre</b>  |
| ▶ <b>5 juin</b>     | ▶ <b>4 décembre</b>  |

**Séance spéciale sur le budget, le mardi 18 décembre 2012.**

Les séances ont lieu au bureau municipal, au 806, rang de la Rivière Sud.

DONNÉ à Saint-Roch-Ouest, ce 9e jour du mois de novembre de l'an deux mille onze.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

# MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

## **ÊTES-VOUS VICTIME DE MAUVAIS TRAITEMENTS ?**



Les mauvais traitements regroupent la violence, la négligence et l'abus. Environ 4 à 15 % des personnes âgées sont victimes de maltraitance et dans 80 à 90 % des cas, l'abuseur est un membre de la famille de la victime et vit avec cette dernière.

Plusieurs types de maltraitance existent et entraînent des conséquences nombreuses et graves pour vous les aînés.

### **La violence physique**

Personne n'a le droit de vous infliger des coups, votre corps vous appartient. Exigez que l'on vous respecte et si vous vous faites secouer ou bousculer, parlez-en à des gens en qui vous avez confiance et qui peuvent vous aider comme les policiers.

### **La violence psychologique**

Ne laissez personne crier après vous ou vous injurier sans raison. Vous vous sentez menacés, vous avez peur? Ne vous isolez pas. Vous vous sentez délaissés, incompris, les gens sont indifférents? Ne laissez pas la déprime vous envahir. Il n'y a pas de honte à faire appel à des professionnels.

### **L'abus matériel et financier**

Vous devriez avoir recours au mode de dépôt direct au lieu de mandater quelqu'un pour encaisser vos chèques, c'est plus sûr! Ne signez jamais un document sans en avoir compris le contenu. Si vous vous sentez forcés de signer un document, demandez des explications.

### **L'abus social et collectif**

Vous vous sentez inutiles, vous sentez que l'on vous force à prendre votre retraite sous prétexte que vous n'êtes plus assez rapides, compétitifs...? Vous avez de bonnes raisons de croire que l'on vous refuse un service en raison de votre âge? Réagissez, vous avez des droits. Vous pouvez communiquer avec votre syndicat ou à la Commission des normes du travail ou avec la Commission des droits de la personne au (514) 873-0310 poste 5146.

## MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

### L'abus des droits

Votre propriétaire ne peut vous obliger à lui remettre des chèques post datés. On ne peut non plus vous forcer à vendre votre véhicule en invoquant que vous n'êtes plus aptes à conduire. Demandez un examen médical et une évaluation pour prendre votre décision. De plus, personne ne peut vous empêcher de voir vos amis, cela fait partie de votre intimité. Les gens qui vous entourent doivent respecter vos choix tout comme vous respectez les leurs.

### La négligence

Il est du devoir de vos personnes soignantes de ne pas vous priver de nourriture, de vous fournir les soins d'hygiène quotidiens et complets et de ne pas vous priver de soins médicaux. Si vous n'avez pas de bons soins, parlez-en à d'autres personnes en qui vous avez confiance, elles vous aideront à rétablir la qualité de vie à laquelle vous avez droit.

Vous avez des droits, ne laissez personne les brimer. N'essayez pas d'endurer des mauvais traitements dans le silence, parlez-en autour de vous, des gens pourront vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec la ligne **INFO ABUS** au **1-888-489-ABUS (2287)** ou avec **S.O.S Violence conjugale** au **1-800-363-9010**. Et pour les cas d'urgence, communiquez avec la **Sûreté du Québec** au **310-4141**.

## MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



### **Votre véhicule a besoin d'antidérapants? C'est permis, mais pas n'importe quand!**

La période de froid, de glace et de neige approche à grands pas. Assurément, vous avez l'intention d'être prévoyants pour ne pas dérapier et risquer des blessures graves. Vous voulez donc munir vos pneus de chaînes ou de crampons. La Sûreté du Québec vous recommande de lire ce qui suit pour respecter les normes du Code de la sécurité routière.

Les crampons et les chaînes sur les pneus sont permis mais ne peuvent être utilisés n'importe quand et sur n'importe quel véhicule. Le Code de la sécurité routière régit l'utilisation des antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers.

#### ▪ **Les crampons :**

L'utilisation de crampons est autorisée du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai, sur les pneus de tout véhicule de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg, ainsi que sur les pneus de tout véhicule de promenade et de tout taxi à la condition que le véhicule soit muni de pneus à crampons aux deux extrémités des essieux et, s'il est muni de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'il le soit aussi sur les roues de l'essieu arrière, même s'il s'agit d'un véhicule à traction avant.

#### ▪ **Les chaînes :**

L'utilisation de chaînes est aussi autorisée du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai, sur les pneus de tout véhicule d'urgence, tracteur de ferme ou autre véhicule routier utilisé l'hiver pour l'entretien et le déneigement des chemins publics.

Toute personne qui ne respecte pas ce règlement est passible d'une amende.

#### **Les pneus d'hiver :**

Le temps presse pour les retardataires qui n'ont pas fait leur changement de pneus. Effectivement, la Sûreté du Québec tient à vous rappeler que du 15 décembre au 15 mars, les pneus d'hiver sont obligatoires afin de pouvoir circuler sur le réseau routier du Québec.

En d'autre mot, le propriétaire d'un taxi ou d'un véhicule de promenade immatriculé au Québec ne peut mettre en circulation ce véhicule, à moins qu'il ne soit muni de quatre pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale selon les normes prévues par le règlement.

## MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

Afin qu'un pneu d'hiver soit considéré comme conforme à la loi, celui-ci doit arborer sur son flan l'une des inscriptions suivantes :

- Alaska, Arctic, A/T ou AT, Blizzard, Cresta, Ice, INSA T1, INSA T2, INSA TT770, LT, Nordic, Snow (à l'exclusion de l'inscription M+S pour «mud and snow»), Stud, Studdable, Studded, Studless, TS, Ultra grip, Ultratraction, Winter;

Ou

- Le pictogramme suivant :



Cependant, sachez qu'à compter du 15 décembre 2014, seul les pneus ayant sur leur flan le pictogramme montré ci-dessus seront considérés comme un pneu d'hiver.

En terminant, sachez que des pneus d'hiver de qualité et en bon état ne sont pas une garantie contre les accidents. Cependant, conjugués à une conduite responsable, les pneus d'hiver contribuent à améliorer votre sécurité et celle de vos passagers.

Pour toute autre question, vous pouvez consulter notre site internet :

[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

Sûreté du Québec, Poste de la MRC de Montcalm

## MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



### Atelier d'information pour les aidants « La Clé de l'impôt et de la fiscalité »



Vous êtes un aidant, Et... êtes à la recherche d'information pertinente; alors la Table de Concertation de Soutien à Domicile vous invite à un atelier portant sur les programmes accessibles aux proches aidants et aux aidés, la fiscalité, l'hypothèque inversée, les outils disponibles pour s'aider financièrement, et comment l'aide d'un planificateur peut vous soutenir.

**Date** Lundi, le 5 décembre 2011  
**Heure** 19 h à 20 h30  
au Regroupement Bénévole de Montcalm  
27, rue St-Louis  
St-Esprit

**Cet atelier est animé par un planificateur financier  
des Caisses Desjardins de Montcalm**

Pour information ou pour inscription veuillez téléphoner au Regroupement Bénévole de Montcalm au 450-839-3118 ou 1-888-839-3440 (sans frais) poste 0. C'est gratuit!

## SHÉSOSE

---

### Conférence du 18 novembre 2011

Notre prochaine conférence se tiendra le vendredi 18 novembre. Notre conférencier invité, M Jean Boismenu viendra nous entretenir sur l'histoire de Noël dans tous ses aspects, y incluant l'histoire des fleurs utilisées à chaque époque. M. Boismenu a enseigné l'histoire pendant plus de 30 ans au Cegep et il l'enseigne présentement à l'université du 3e âge à Joliette et à Repentigny. La conférence est gratuite pour les membres et de 5\$ pour les non-membres. Vous êtes donc attendus en grand nombre à cette conférence unique qui risque d'être intéressante.

### Souper de Noël

Notre souper de Noël se tiendra le vendredi 2 décembre 2011. Le coût des billets sera de 18\$ par personne pour les membres et, de 20\$ pour les non-membres. Le repas est composé de quatre services et préparé par le Restaurant La Boustifaille. La soirée sera agrémentée de la présentation de nos jardins personnels, de musique et d'un dépouillement de l'arbre de Noël. Il sera possible d'apporter votre vin. Les billets seront en vente auprès des membres du conseil de la Shesose dès la prochaine conférence.

# MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE ÉGLISE À LA COMMUNAUTÉ

**Bureau du presbytère à la sacristie au 88 rue St-Isidore (450) 839-2573  
André Chevalier, prêtre responsable**

## **Avent 2011**

Comme l'automne avance à grand pas, nous nous approchons du temps de l'Avent qui va débiter le dimanche 27 novembre 2011. Le thème de cette année sera : L'heure est venue, donne un signe. Ce signe qui nous est donné est un Sauveur qui revêt notre condition humaine. Par cet événement, il va nous entraîner avec Lui dans ce grand courant d'amour qui nous permettra d'atteindre l'épanouissement total de tous les désirs les plus profonds de notre cœur.

## **Célébration communautaire du pardon préparatoire à Noël**

Notre célébration communautaire du pardon préparatoire à Noël se tiendra à 19h30 dans notre église, le mardi 13 décembre. Deux autres prêtres du diocèse assisteront notre pasteur pour recevoir les demandes de pardon. Nous vous attendons en grand nombre à cet événement où le Seigneur se fait proche de nous en nous accueillant dans sa grande miséricorde, qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

## **Messe de Noël 2011**

Notre messe familiale de Noël se tiendra en notre église le samedi 24 décembre 2011 à 21h00. Comme d'habitude, la chorale des enfants de Nathalie Descôteaux se joindra à la chorale des adultes pour assurer la musique et les chants spéciaux de cette messe. Vous êtes donc toutes et tous bienvenus à venir fêter la naissance de notre Sauveur qui, une fois de plus, nous rappelle cette incarnation du Ressuscité en chacun de nous. Si nous sommes des pauvres de cœur, conscients de nos faiblesses et de nos manquements, il trouvera en nous un lieu où faire sa demeure.

## **Contribution 2011 pour mon église**

L'objectif de cette année est de 30,000\$. Nous avons déjà atteint le beau montant de 15,500\$. Merci à tous ceux et celles qui ont déjà fait leur part jusqu'à maintenant. Pour les autres, peut-être l'avez-vous oublié ? Il est encore temps de le faire. Vous avez jusqu'au 31 décembre si vous voulez vous prévaloir de votre reçu pour l'impôt 2011. Nous comptons sur votre appui, sans vous notre église ne pourra conserver le cachet et la beauté que tout le monde lui reconnaît dans notre village. Soyons fiers de notre église et donnons généreusement.

### Calendrier des activités 2011-2012 :

|                       |   |
|-----------------------|---|
| 14 décembre           | Souper des fêtes  |
| 17 décembre           | Spectacle Décembre de Québecissime<br>au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts |
| Janvier               | Relâche   |
| 8 février             | St-Valentin - Souper partage  |
| 14 mars               | Souper mensuel et activité «Femmes d'ici: détails à venir                         |
| 11 avril              | Souper mensuel et activité «Femmes d'ici»: détails à venir                        |
| 9 mai                 | Souper mensuel, élections et assemblée générale                                   |
| 13 juin               | Souper de fin d'année   |
| Sortie de fin d'année | Date et détails à venir   |
| Sortie de fin d'année | Date et détails à venir.  |

### CAMPAGNE DE FINANCEMENT

L'AFEAS de St-Esprit et ses membres vendent des pots de soupe aux lentilles comme moyen de financement.

Pour 6,00 \$, vous aurez tous les ingrédients de la soupe dans un pot de 500 ml.

Vous n'avez qu'à ajouter l'élément liquide, faire mijoter et déguster.

Vous pouvez aussi l'offrir comme cadeau d'hôtesse.

Points de vente : Pharmacie Phamiliprix de St-Esprit, Hôtel de ville de St-Esprit

Pour informations, veuillez communiquer avec la responsable de la campagne, madame Angéline Savard au 450-839-9450. Merci de votre générosité !



### Le Conseil de l'AFEAS

Hélène Lapalme, présidente – trésorière 450-397-0535

Angéline Savard, vice-présidente 450-839-9450

Noëlla H.-Côté, conseillère 450-839-2708

Paulette Guérard, conseillère 450-839-3027

Diane Roy, secrétaire 450-839-6679

Pour l'AFEAS,

Diane Roy  
Secrétaire



## LE CLUB LES COEURS JOYEUX INC DE SAINT-ESPRIT

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES au sous-sol de l'église

Mardi                    13h15: jeux de cartes  
                              15h00: café de l'amitié

Jeudi                    13h15: baseball-poche

### ACTIVITÉS À VENIR

13 décembre        Les activités régulières font relâche pour la période des Fêtes.

10 janvier 2012    Reprise des activités régulières au sous-sol de l'église  
                              Dîner: un buffet de l'Inter Marché à 11h45. Coût: 8,\$ breuvage  
inclus.

**Il faut donner son nom à Pauline 450 839-7934  
ou Véronique 450 839-3242    avant le 10 janvier**

Bonne fête à ceux et celles dont l'anniversaire est en novembre dont,  
                              Yvonne Turcotte le 2 et  
                              Francine Vendette le 18 novembre.

Prompt rétablissement à tous nos malades.

Nos sympathies à ceux qui ont perdu un être cher.

Pensée                *Le meilleur moyen de garder le bonheur est de le partager.*

### Conseil 2011-2012

|                                  |          |                       |          |
|----------------------------------|----------|-----------------------|----------|
| Pauline Drainville, présidente   | 839-7934 | Dorine Henri, adm.    | 839-2975 |
| Yvonne Turcotte, vice-présidente | 839-7307 | Fernande Martel, adm. | 839-7860 |
| Véronique Guérard, secrétaire    | 839-3242 | Jean Majeau, adm.     | 839-7039 |
| Francine Vendette, trésorière    | 397-4060 |                       |          |

## BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU



### Saviez-vous que...

À partir du confort de votre maison, vous pouvez suivre des cours de bureautique en ligne? Que la ressource numérique Edu-performance vous offre des formations sur la **Suite Office 2003 et 2007**? Pour vous initier ou pour améliorer vos connaissances de **Word, Excel, PowerPoint, Access, Outlook, Windows XP, Windows 7 et Vista**, voilà un outil de formation à distance des plus recherchés qui vous permettra d'économiser sur les frais habituellement demandés pour ce type de formation!

La ressource en ligne Edu-performance prend la forme de modules, et chaque module est constitué de leçons qui sont conçues à partir de scénarios réels. Vous avez le choix d'avoir les formations de façon interactive, avec ou sans la voix du formateur. Le tout dans un univers convivial et facile!

Et c'est **GRATUIT!**



Vous êtes déjà un usager de la bibliothèque? Rendez-vous sur le catalogue en ligne à [www.simbacqim.ca](http://www.simbacqim.ca) et entrez votre **NIP** pour accéder aux ressources en ligne. Si vous n'êtes pas un usager, présentez-vous à la bibliothèque, demandez votre carte d'utilisateur et votre NIP pour avoir enfin accès, vous aussi, aux multiples possibilités offertes par ces ressources et bien plus...!

L'équipe de la bibliothèque municipale

# BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

**LA BIBLIOTHÈQUE ALICE PARIZEAU A ÉTÉ RÉNOVÉE : PLUS D'ESPACE, PLUS DE LIVRES, PLUS DE SERVICES : VENEZ NOUS VOIR ET VOUS INSCRIRE...**

## **NOUVEAUTÉS JEUNES**

Santé Canada    Parlons du tabac : arrêter de fumer pour mieux respirer

## **NOUVEAUTÉS ADULTES**

Collier, Robert    Les secrets sans âge : Les codes maîtres pour l'abondance et la réussite  
David, Michel    Au bord de la rivière (t2) Camille  
Goodking, Terry    L'épée de vérité (t11) L'ombre d'une inquisitrice  
Scotte, Anne-Marie    Le pays insoumis (v1) Les chevaliers de la croix  
Solice, Lila    La danse du temps (v1) l'insoumise  
Sparks, Nicholas    Un havre de paix

## **UN ACCÈS INTERNET WI-FI DISPONIBLE**

Nous mettons à votre disposition l'accès Internet sans fil gratuitement. Donc, si vous désirez accéder à Internet de votre portable ou téléphone intelligent, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

## **NOUS MODIFIONS NOS HEURES D'OUVERTURE**

Dans le but de satisfaire plus d'abonnés, et pour vous faire profiter du local réaménagé, nous doublons nos heures d'ouverture qui seront maintenant de 20 heures par semaine. Voici donc nos nouvelles heures :

Mardi :                          9h00 à 17h00  
Mercredi :                          12h00 à 16h00  
Vendredi :                          12h30 à 20h30

## **BÉNÉVOLES RECHERCHÉ(E)S À ST-ESPRIT ET À ST-ROCH OUEST**

### **Ce message s'adresse aussi aux résidents de St-Roch Ouest**

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour travailler à la bibliothèque. Les seuls pré-requis l'amour des livres et un certain sens de l'organisation. Si vous connaissez l'ordinateur tant mieux mais le désir d'apprendre est suffisant. Nous vous formerons sur place. Contactez-nous ....

# BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

## ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

Vous désirez renouveler vos emprunts?

Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?

Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque?

Rien de plus facile.

Accédez par Internet au site «[www.reseaubibliodisquebec.qc.ca](http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca)»

inscrivez votre localité : **St-Esprit**

Dans «**Services réseau aux abonnés**», cliquez sur «**Catalogue régional Simba**»

Vous avez alors accès à votre dossier en cliquant sur «**Mon dossier**» (en haut à droite)

Ouvrez une session avec votre **ID utilisateur** qui est le numéro apparaissant sur votre carte d'abonné (14 chiffres sans espace) et le mot de passe qui est **ALICE**.

Cliquez à nouveau sur «**Mon dossier**» qui est alors à peu près au milieu de la page

Vous pourrez alors consulter votre dossier et renouveler vos emprunts

Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Accédez par Internet au site «<https://biblio.vdxhost.com/fr/zportal/>»

Appuyez sur le bouton «**Début de session**»

Ouvrez une session avec votre **ID utilisateur** qui est le numéro apparaissant sur votre carte d'abonné (14 chiffres sans espace) et le mot de passe qui est **ALICE**. Dans le menu déroulant d'Authentification choisissez **COLM**

Cliquez sur **Début de session**. Vous avez alors accès au site de recherche pour commander des livres qui ne seraient pas à la bibliothèque

Veuillez noter que vous pouvez aussi faire des recherches de livres dans la première procédure expliquée ci-haut.

## LIVRES À VENDRE

Nous avons toujours des livres à vendre à des prix variant entre 0.50\$ et 3.00\$. Vous partez en vacances, vous voulez garnir votre bibliothèque ou encore faire un cadeau puisque Noël approche... venez voir ce qui est disponible.

## VOUS DÉSIRES NOUS JOINDRE

(450) 831- 2274 (il y a un répondeur, vous pouvez laisser un message)

Et bien sûr il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau

# VISION INTERNET SAINT-ESPRIT

## HORAIRE D'UTILISATION DE L' ORDINATEUR

Comme les heures d'ouverture de la bibliothèque sont modifiées, les heures de Visé le sont aussi. Voici donc le nouvel horaire

|            |               |
|------------|---------------|
| Mardi :    | 9h00 à 17h00  |
| Mercredi : | 12h00 à 16h00 |
| Vendredi : | 12h30 à 20h30 |

|          |                               |              |
|----------|-------------------------------|--------------|
| Tarifs : | utilisation de l'ordinateur : | 2\$ / heure  |
|          | formation / cours:            | 10\$ / heure |

Pour les formations, je suis disponible sur réservation pour vous initier à Windows, Internet, Excel et Word

Pour me joindre : 450- 831- 2274 ou  
450- 839- 7626 (laissez un message s.v.p.)  
Courriel : Visé9999 @hotmail.com

## **UN ACCÈS INTERNET WI-FI DISPONIBLE**

Nous mettons à votre disposition l'accès Internet sans fil gratuitement. Donc, si vous désirez accéder à Internet de votre portable, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

## **MEUBLES À VENDRE**

Nous avons 1 table de travail en mélamine grise de 30 po par 60 po à vendre

Le prix demandé : 50\$

Contactez-moi au 450- 839- 7626  
Ou 450- 831- 2274

## **LIVRE DU 200<sup>e</sup> DE ST-ESPRIT**





Il nous reste des livres du 200<sup>e</sup> à vendre à 80\$ l'unité. Les Fêtes s'en viennent, pensez-y...

Diane Lamarre

## CALENDRIER DES COLLECTIFS

**Novembre :** 22  29   
**Décembre :** 6  13  20  27 

\*\*\* Les collectes débutent à 7 h le matin \*\*\*

 = Jour de collecte des matières recyclables (bac bleu)  
 = Jour de collecte des matières organiques (bac brun)  
 = Jour de collecte spéciale de feuilles (en sac)  
 = Jour de collecte des ordures ménagères

  
(BAC BLEU)  
Matières recyclables

  
(BAC BRUN)  
Matières organiques

  
(FEUILLES)  
Collecte spéciale  
de feuilles

  
(POUBELLE)  
Ordures ménagères

## CALENDRIER DU CLUB DE MARCHÉ

**Novembre:**

1 Église de Saint-Esprit  
 8 Église de Saint-Lin-Laurentides  
 15 Église de Saint-Roch-de-l'Achigan  
 22 Église de Saint-Esprit  
 29 Église de Saint-Lin-Laurentides

**Décembre:**

6 Église de Saint-Roch-de-l'Achigan  
 13 Église de Saint-Esprit  
 20 Église de Saint-Lin-Laurentides



## MAISON DES JEUNES DE SAINT-ESPRIT

Calendrier novembre 2011 Maison des jeunes de St-Esprit

| Dimanche | Lundi                          | Mardi | Mercredi                       | Jeudi | Vendredi                    | Samedi |
|----------|--------------------------------|-------|--------------------------------|-------|-----------------------------|--------|
|          |                                |       | 2<br>Enlever déco<br>Halloween |       | 4<br>Fermé                  |        |
|          | 7<br>Atelier d'art<br>Sac déco |       | 9<br>Tournoi de<br>Pool        |       | 11<br>Soirée<br>cinéma      |        |
|          | 14<br>Atelier<br>culinaire     |       | 16<br>Jeux de mots             |       | 18<br>Soirée<br>Allo Police |        |
|          | 21<br>Jeux de<br>société       |       | 23<br>Ping pong                |       | 25<br>Rally dans la<br>MDJ  |        |
|          | 28<br>Déco<br>Noël             |       | 30<br>Cartes de<br>Noël        |       |                             |        |

## LA PAGE DES CITOYENNES & CITOYENS



La guignolée



VOUS AVEZ  
LE POUVOIR  
D'AJDER!

***Samedi 26 novembre 2011  
À Saint-Roch-de-l'Achigan***

---

***Le Club Optimiste de St-Esprit***

***Dépouillement d'arbre de Noël le dimanche 11 décembre 2011***



***Aucune inscription acceptées après le 30 novembre et aucune à l'entrée.***

***Cette journée est réservée aux enfants  
de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest***

***Pour information : Sandra Chayer 450-588-1088***



Pour souligner d'une façon spéciale nos 25 ans d'existence et notre implication au sein de notre communauté, nous vous invitons à venir assister à une messe d'Action de Grâce que nous animerons le dimanche 20 novembre 10 h 30 à l'église de Saint-Roch-de-l'Achigan.

C'est avec plaisir que nous vous offrirons un vin d'honneur à la fin de la messe où vous pourrez échanger avec nous.

# Le Défilé de Noël de Montcalm à Saint-Calixte

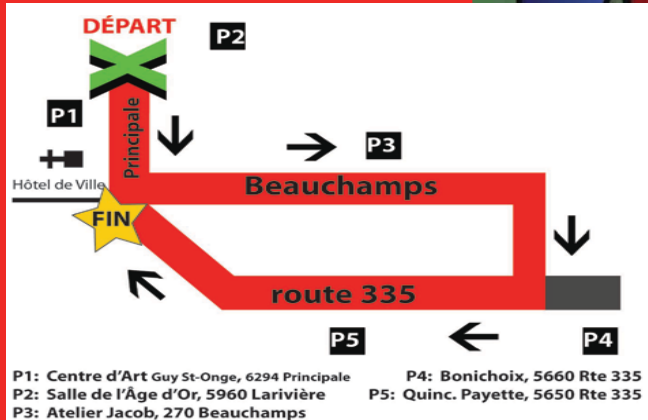
Invitation lancée à toutes les familles de la MRC de Montcalm!

**FIGURANTS RECHERCHÉS!**

En collaboration avec toutes les municipalités de Montcalm!



Direction artistique:  
Guy Pelletier



**SAMEDI 10 DÉCEMBRE à 16 h 30**

Information: **450-222-2782**

[aupaysdesgeants.com](http://aupaysdesgeants.com)



Municipalité de SAINT-CALIXTE

*Grandir au Cœur des Collines*



Montcalm  
**L'Express**

